

Compte rendu du CSAL du 10 octobre

1. Approbation du procès verbal

CSAL du 19 juin 24.

Support rénové en 2024 PrevAction :

3 critères : gravité du dommage, fréquence d'exposition au risque, niveau du risque.

Les cadres ont réuni les agents pour qu'ils exposent leurs risques professionnels + groupe de travail des OS , afin de sortir de document unique et le PAP.

2. Présentation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Vu la veille au CSAL FS.

3. Point emploi (vote)

La direction a confié la maîtrise d'oeuvre D' IS CFE IFER à Besançon GF2C, besoin de renforcer l'équipe en urgence besoin d'un emploi de A, vacance de A analyste à Reims , demande de transfert de ce poste à Besançon pour transformation de A analyste en A PSE.

Besoin à Reims d'embaucher 4 programmeurs et un analyste PSE, embauche d'un contractuel.

Suite à la suppression du poste de A à Reims → voir en janvier si besoin de récréer ce poste.

Interruption de séance par les OS pour concertation sur le transfert du poste de A de Reims à Besançon.

CGT et CFDT contre.

Solidaires et CFTC abstention.

4. Bilan du télétravail 2023

Baisse du télétravail en septembre suite à mutation, le télétravail est suspendu lors de l'arrivée sur le nouveau poste.

62 % des agents bénéficient d'une autorisation de télétravail Taux mensuel 48 %.

DISI grand EST niveau plus élevé que la moyenne de la DGFIP.

Refus de télétravail au 31/12/23 est de 82 pour 64000 accordés à la même date.

Aménagement de poste en télétravail pour raisons médicales.

Formation pour les encadrants sur le management en télétravail.

Pour l'instant le télétravail est maintenu.

Demande des OS qu'il soit noté pour la prochaine instance de revoir les horaires de télétravail pour les AT (les plateaux virtuels n'ont pas les mêmes horaires).

5. Point sur les contractuels et les apprentis

Contractuels

Les fiches de poste sont publiées sur le site Passerelle si les postes ne sont pas pourvus en interne.

Les A sont recrutés au choix.

Arrivée de 9 titulaires qui ont été recrutés sur des fiches de poste 4 fonctionnaires de la DGFIP et 5 en provenance d'un poste informatique de l'éducation nationale.

390 agents pour la DISI grand Est.

Sur les 10 contrats, 12 ont été renouvelés, 4 contrats ont été transformés en CDI, et 4 embauches en CDI direct après une période d'essai.

Les contrats « privé » avec l'administration restent contractuels mais en CDI.

Ils ont les mêmes droits que les fonctionnaires.

A partir de 2 mois d'arrêt ils sont à demi traitement (si le contractuel n'a pas 4 mois d'ancienneté), les fonctionnaires le sont au bout de 3 mois.

9 contrats ont été rompus avant la fin du contrat, 4 suite à réussite à un concours, 4 démissions, et un contrat cessé suite à 2 périodes d'essai non concluantes.

Apprentis

Objectif national 759 apprentis, 873 en 2024, dont 167 dans la sphère informatique.

SMIC mensuel en fonction du contrat et de l'âge, de l'année du diplôme.

Coût de la formation prise en charge pas la DGFIP, les directions payent les factures des établissements de formation, mais ils sont remboursés pas la DGFIP.

567 nouveaux contrats pour 2024.

Au niveau du transport ils sont pris en charge comme tous les agents.

Si absence du maître de stage, celui-ci sera remplacé, une formation est envisagée pour les maîtres de stage.

Confier du travail d'agent à un apprenti, il n'occupe pas d'emploi mais il réalise des missions qui sont en lien avec son domaine de formation, à la fin ils passent leur examen (management, développement informatique...)

L'apprenti doit effectuer des tâches et ne pas rester en observation.

Les apprentis font le travail d'un agent, ça ne bloque pas l'ouverture de poste parce qu'ils n'occupent pas d'emploi.

Ils ne trouvent pas de contractuels, donc l'apprentissage est envisagé.

Problème pour la période de congés si le maître de stage est absent... au bout d'un moment l'apprenti est autonome.

Formation obligatoire pour les maîtres de stage d'une journée.

6. Dispositif de suivi des sujets en attente de réponses et/ou d'actions

Chalons : les nouveaux plans sont conformes aux travaux mais ne seront transmis qu'au prochain CSAL.

Attractivité : des flyers sont distribués lors de salons.

Toujours pas de bilan des médecins du grand Est sauf celui de Strasbourg.

7. Questions diverses

CFTC : Est ce que les B programmeurs sont au courant des postes vacants suivant les sites ? **Non**

Les postes vacants sont signalées pour les cadres A.

CGT : 2 ESI dans la Marne (Chalons et Reims) comment sont gérés la répartition des 4 agents B **Programmeurs qui arrivent.**

Ils font leur vœu avant de partir à l'école.

Alerte sur les effectifs de l'assistance CID/SIL à Chalons ? Car chantier TOIP dans la Marne.

Aube ils étaient 3 ils vont être 2 à la CID 1 personne va être affectée à la CID de Chalons.

ESI Strasbourg 1 borne qui permet de charger 2 véhicules électriques en même temps, une

seconde va être installée.

Toutes les directions locales ne sont pas équipées de bornes.

Solidaires : Il y avait 2 agents, 1 a fait une rupture conventionnelle il restera 1 personne à la CID que va t'il se passer pour lui ? **Il restera à Reims.**

Quand ils vont en intervention ils doivent être à 2, donc il va avec un agent de Chalons ou d'ailleurs.

Contractuels (à Reims) : Un agent a été renvoyé de la MGEFI car la mutuelle n'a pas été prélevée sur sa fiche de paye, il a des problèmes de santé, ses frais médicaux ne sont plus pris en charge, et il a des difficultés financières. Les RH vont revoir sa situation.

Il n'y a plus d'eau chaude à Besançon.

Quid des accidents de travail en télétravail ?

N'hésitez pas à nous faire part des difficultés que vous rencontrez dans vos services respectifs afin que nous puissions les faire remonter et être force de proposition lors des instances à venir.

Vos élus CFTC Disi Grand-Est